

## 6. Quelles sont les conséquences liées au PPRN ?

- Le PPRN s'impose au PLU\*.
- Le PPRN peut prescrire des règles particulières de construction.
- Le PPRN a des conséquences sur les assurances et l'indemnisation en cas de catastrophes naturelles.
- Le PPRN a également des conséquences sur la possibilité d'attribution de subventions aux collectivités et aux particuliers, notamment pour des actions de réduction de vulnérabilité.

## 7. Quelles sont les responsabilités liées au PPRN ?

Des responsabilités administratives et pénales sont associées au PPRN.

La mise en œuvre des mesures du PPRN est de la responsabilité de tous :

- de toute autorité administrative délivrant les autorisations d'urbanisme (communes, État) et des personnes chargées du contrôle de ces mesures;
- des maîtres d'ouvrage publics et privés (notamment les particuliers désirant construire);
- des professionnels (notamment ceux intervenant dans l'acte de construire).

Des sanctions sont prévues, notamment en cas de non respect des mesures du PPRN (sanctions pénales, exécution d'office,...).

## 8. Faut-il s'informer avant d'acheter, louer ou construire?

L'information sur les risques majeurs est **obligatoire** dans le cadre de la délivrance du certificat d'urbanisme, du permis de construire et également de l'information des acquéreurs ou locataires.

\*PLU : Plan Local d'Urbanisme.

### PREFECTURE

Tél. : 0590 99 39 00

Le DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs), les PPR approuvés, les documents relatifs à l'information des acquéreurs et locataires.  
site : [www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)

### MAIRIE

Le DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs), le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le PPR ou l'atlas des risques naturels.

### D.E.A.L.

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Tél. : 0590 99 43 43

Pour obtenir des informations générales sur l'urbanisme, les risques, l'aménagement, l'Environnement, l'Habitat et la Construction.

### O.V.S.G.

OBSERVATOIRE VOLCANIQUE ET SISMOLOGIQUE  
DE LA GUADELOUPE

Tél. : 0590 99 11 33

site : [www.jpgp.jussieu.fr](http://www.jpgp.jussieu.fr)

### B.R.G.M.

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES  
ET MINIÈRES

Tél. : 0590 41 35 48

site : [www.brgm.fr](http://www.brgm.fr)

### C.A.U.E.

CONSEIL EN ARCHITECTURE,  
URBANISME, ENVIRONNEMENT

Tél. : 0590 81 83 85

e-mail : [caue971@wanadoo.fr](mailto:caue971@wanadoo.fr)

### A.D.I.L.

AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT

Tél. : 0590 89 43 63

e-mail : [adil.971@wanadoo.fr](mailto:adil.971@wanadoo.fr)



# Plan de Prévention des Risques Naturels en...

# 8

Les risques naturels  
ne sont pas une fatalité.

Vous pouvez les prévenir  
en vous informant et en respectant  
la réglementation en la matière.



## Questions

## 1 Qu'est ce qu'un Plan de prévention des Risques Naturels [PPRN] ?

C'est l'outil privilégié de l'État et des communes en matière de prévention des risques naturels.

- Il est réalisé par l'État en concertation avec la ou les communes concernées.
- C'est une procédure spécifique qui vise à prendre en compte les risques naturels dans l'aménagement et réglemente l'utilisation des sols en fonction des risques naturels identifiés.
- C'est une servitude d'utilité publique qui s'impose à tous, notamment lors de la délivrance des permis de construire.

## 2 Pourquoi un PPRN ?

- L'État est amené à élaborer un PPRN sur un territoire quand celui-ci est soumis à un ou plusieurs risques naturels importants et reconnus par des événements récents ou historiques.
- La Guadeloupe est concernée par cinq risques majeurs : sismique, volcanique, cyclonique, inondation et mouvement de terrain.

## 3 Quels sont les objectifs du PPRN ?

- > Délimiter et faire connaître les zones exposées aux risques et celles où des aménagements pourraient les aggraver.
- > Instituer une réglementation sur ces zones en vue de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.
- > Contribuer à la connaissance du risque et la diffuser auprès de chacun.

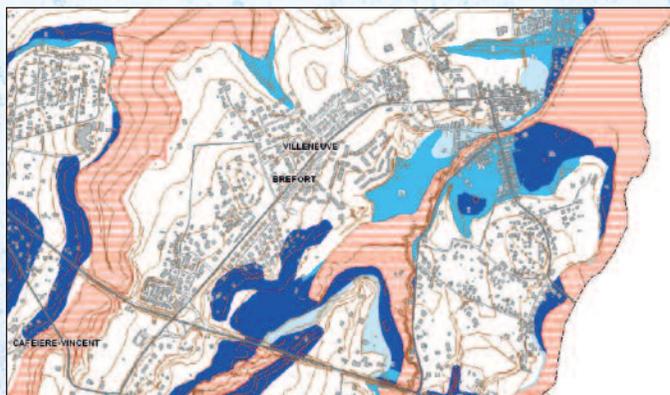
## 4 Que contient le PPRN ?

- Une **note de présentation** qui expose les objectifs, la méthode et les principes d'élaboration du PPRN, qui définit et qui analyse les risques pris en compte et leurs impacts.
- Des **documents graphiques** dont le plan de zonage réglementaire qui délimite les zones réglementées par le PPR.
- Un **règlement** qui précise les mesures s'appliquant à chacune des zones définies sur le plan de zonage réglementaire : interdictions, prescriptions, mesures de prévention et de sauvegarde s'appliquant aux projets nouveaux ou aux constructions existantes.

Légende du zonage réglementaire

ZONE	NIVEAU DE CONTRAINTES	NATURE DES PRESCRIPTIONS
ROUGE	Zones inconstructibles	Zones d'interdictions
BLEU FONCÉ	Contraintes spécifiques fortes	Zones soumises à opération d'aménagement préalable
BLEU	Contraintes spécifiques moyennes	Zones soumises à prescriptions individuelles et/ou collectives
BLEU CLAIR	Contraintes spécifiques faibles	Zones soumises à prescriptions individuelles
NON COLORÉS	Contraintes courantes	Zones soumises aux règles de construction applicables à l'ensemble du territoire

Extrait d'un Plan de zonage réglementaire (Lamentin)



extrait du PPR / DEAL 971 / RED / RN / SIG risques

## 5 Comment est élaboré un PPRN ?

- ✓ Publication au recueil des actes administratifs (R.A.A)
- ✓ Notification aux maires

Arrêté Préfectoral de prescription

Projet de PPRN

Projet éventuellement modifié

Consultation du conseil municipal (délibération) et du public (enquête publique)

- ✓ Mention dans le R.A.A. et deux journaux locaux
- ✓ Affichage en mairie
- ✓ Mise à disposition du public des actes administratifs
- ✓ Notification aux maires

Arrêté préfectoral d'approbation

Annexion au PLU\* comme servitude d'utilité publique (arrêté municipal)

\* PLU : Plan Local d'Urbanisme.